

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 23 janvier 1973

La séance est ouverte à 2 heures.

LE DÉCÈS DE LYNDON BAINES JOHNSON

HOMMAGE À FEU L'ANCIEN PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

[Traduction]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il y a deux semaines à peine nous avons eu à nous acquitter du pénible devoir de rendre hommage à un ancien président des États-Unis. Nous l'accomplissons encore, cette fois à l'égard du président Lyndon Johnson, contemporain dans la vie publique de nombreux députés.

Lyndon Johnson a accédé à la présidence, comme Harry Truman, à partir du poste de vice-président. Et comme pour le président Truman avant lui, sa candidature à une réélection de son propre chef a été couronnée de succès. Pendant son mandat, certaines des lois sociales les plus progressives des États-Unis sont nées par suite de sa volonté de supprimer de la vie américaine les disparités de toutes sortes. A l'étranger, cependant, la tragédie du Vietnam, de plus en plus irréductible, échappait à toutes les tentatives d'y trouver une solution.

Le président Johnson a rendu trois visites au Canada, au cours de l'une desquelles il a inauguré l'impressionnant pavillon des États-Unis à Expo 67.

M. Johnson avait, dans plus qu'un sens une stature extraordinaire; il était un miroir fidèle des nuances et du caractère d'une immense région de son pays, ce qui rappelait aux Canadiens la diversité et les vastes dimensions de notre vigoureux voisin. Le rôle qu'a joué le président Johnson tant aux États-Unis qu'à l'échelle mondiale est trop récent pour qu'on puisse l'évaluer avec le recul voulu. Nul ne peut cependant mettre en doute le dévouement intense et passionné à l'égard de ses concitoyens qu'il a consacré à sa fonction de président.

A la famille de feu le président Johnson et au peuple américain, nos bien sincères condoléances.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, comme nous l'a rappelé le premier ministre, c'est la deuxième fois depuis quelques semaines seulement que nous avons le triste devoir de rendre hommage à un ancien président des États-Unis décédé. Je n'ai pas connu le président Johnson, mais j'ai suivi sa carrière avec un grand intérêt, tout comme mes concitoyens. Même s'il ne travaillait pas dans le système parlementaire que nous avons au Canada, je crois qu'il est juste de dire, sans prétention de ma part, qu'il a été un grand parlementaire au Congrès américain. Nul Américain de sa génération n'a maîtrisé avec autant de brio le processus législatif des États-Unis; c'est sans doute à cause de sa compétence en ce domaine à titre de membre de la Chambre des représentants qu'il doit une carrière législative si enviable, d'abord comme leader du Sénat, puis, comme vice-

président des États-Unis et enfin, comme président de son grand pays.

Cet homme très courageux avait subi une grave crise cardiaque il y a des années, mais il s'en était remis pour présenter sa candidature et être élu au poste le plus élevé et le plus chargé de responsabilités de son pays. A titre de président, il a sûrement dû prendre de graves décisions dans le domaine de la politique étrangère et il est bien connu que certaines de ces décisions ont été à l'origine de dissensions dans son pays et à travers le monde. Il est sûrement tout à son honneur d'homme et de patriote d'avoir, dans des circonstances généralement connues de tous, fait passer l'intérêt de son pays avant tout désir qu'il aurait pu nourrir de continuer à servir comme président et de solliciter un nouveau mandat.

Je me joins au premier ministre cet après-midi pour rendre hommage à un homme qui, durant cinq ans, a été un puissant président des États-Unis et dont les actes ont certainement été dictés par ce qu'il estimait le bien de son pays.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, après une longue et fructueuse carrière à la Chambre des représentants et au Sénat, M. Johnson accédait à la présidence des États-Unis lors de l'assassinat du président Kennedy. Ce jour-là, nous l'avons tous vu durant son assermentation à titre de président à bord de l'avion et nous avons été sensibles à l'inquiétude dont son visage était empreint alors qu'il s'engageait à s'acquitter de ces terrifiantes fonctions. Les cinq années pendant lesquelles il a rempli le poste de président ont été difficiles et dans une certaine mesure malheureuses pour les États-Unis à l'intérieur comme à l'extérieur. Son décès comparativement précoce pourrait bien être la conséquence des lourds fardeaux parfois frustrants dont ils s'est chargé.

Au nom de mes collègues et de moi-même, j'offre également mes condoléances à madame Johnson et à sa famille.

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, la mort d'un homme dont l'importance et l'envergure le rendaient capable de décider du sort du monde entier nous frappe d'autant plus que nul ne s'y attendait.

L'ex-président des États-Unis a accédé à la direction du pays le plus puissant de l'Occident dans des circonstances tragiques dont nous nous souvenons tous. La tâche qui lui incombait n'avait d'égale que l'énorme responsabilité qui lui était attachée. L'histoire jugera des actes de M. Johnson.

Quant à nous, tout en déplorant profondément la mort de cet éminent homme d'État, nous ne pouvons oublier les milliers de vies humaines sacrifiées au Vietnam. Puissent ces jours de deuil que traverse notre puissant voisin du Sud coïncider avec le retour de la paix au Vietnam.